

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Charles COPPOLANI, président de l'ARJEL et Birgitte SAND, directrice de l'Autorité des jeux danoise (Spillemyndigheden) ont signé le 11 mai 2015 une convention de coopération et d'échange d'informations.

Pour l'ARJEL la signature de cet accord avec l'Autorité des jeux danoise s'inscrit à la fois dans la continuité de sa politique de coopération avec les régulateurs qui partagent une approche commune de la régulation des jeux en ligne et dans le cadre des travaux relatifs aux jeux d'argent actuellement menés au niveau européen (promotion de la coopération administrative transfrontalière et adoption de principes communs garantissant un niveau élevé de protection des consommateurs, des joueurs et des mineurs).

Concrètement ces échanges d'informations organisés dans le strict respect des règles de protection des données personnelles contribueront à améliorer l'efficacité du contrôle des deux autorités, dans des domaines stratégiques de la régulation tels que :

- *La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme,*
- *La gestion des comptes joueurs ;*
- *L'encadrement de la publicité ;*
- *La protection des consommateurs et prévention du jeu problématique.*

Ils permettront en outre un renforcement de la lutte contre l'offre illégale de jeux d'argent en ligne, qui relève de la compétence des Etats au titre de la protection des consommateurs.